

ENSAP – Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics  
Dématérialisation des bulletins de paye

Date	14 septembre 2015	Numéro	2015 - 51
Origine	Guy Barbier - Luc Farré		
Pièces jointes	Diaporama présentant l'ENSAP Fiche de présentation		

***Essentiel : Un projet d'Espace Numérique ouvert aux agents publics de l'état, construit par la DGFIP, leur permettra de trouver leurs bulletins de paye et un espace préparatoire à la retraite en lien avec le Service des Retraites de l'Etat (SRE). Les retraités trouveront leur titre de pension et leur bulletin de pension. Les premiers tests sont prévus en 2016 pour les personnels de la marine avant une généralisation progressive à partir de 2018.***

Qui est concerné ? Tous les agents de la FPE actifs et retraités (civils, militaires, titulaires et contractuels), soit 6 millions de comptes dont 2,5 pour les agents en activité.

Sur cet espace sécurisé et personnel, les agents trouveront tous les bulletins de paye, de solde, à partir de la mise en place du dispositif ainsi que tous les documents relatifs à la retraite et à sa préparation, y compris un simulateur personnalisé de pension.

La DGFIP prévoit l'opposabilité des documents électroniques par l'apposition de codes d'authentification.

Pourquoi ce projet d'ENSAP ?

Afin de garantir la confidentialité des bulletins de paye, de les rendre disponibles rapidement, de faciliter la conservation, garantie pendant toute la carrière et 5 ans après la retraite, d'économiser des frais d'impression, de papier et d'acheminement.

La position de l'UNSA-FP :

L'UNSA-FP a interrogé la DGAFP sur les éventuelles réductions de personnel. Selon la réponse donnée, il n'y aurait pas de réduction de personnel y compris au service impression des documents administratifs de la DGAFP.

Favorable au projet sous réserve que:

- Les agents aient bien accès à cet espace numérique
- Les agents puissent choisir de conserver un exemplaire papier de leur feuille de paye et de garder un droit au retour.
- Les serveurs restent bien sous contrôle du ministère des finances

Cet espace peut modifier la vie des agents au quotidien. Le groupe de travail réuni en septembre 2015 est la première étape pour communiquer autour de cet espace numérique. Ce dossier devra être suivi dans le temps.